



Rapport d'activité 2024 d'AME Animal Mieux Être

A.M.E : Animal Mieux Être

Nous sommes au Chemin dit du Mas Nou, Taxo d'Amont
66690 SAINT-ANDRE

Portable : 06.14.52.49.78 - Mail : assoame@laposte.net

Internet et Facebook : animal-mieux-etre.fr

Siège Social : Mairie de Saint-André 10 Allée de la Liberté 66690
SAINT-ANDRE (Adresse à utiliser si vous souhaitez nous écrire)



Pour nous trouver, cherchez les panneaux comme celui-ci¹.

ARTICLE 2 - BUT - OBJET :

Les principales actions menées par l'association visent à mieux connaître, développer et promouvoir le mieux être mutuel qu'apporte une relation entre humains et animaux.

Avec les équidés, au travers de séances d'équi-partage consistant en une approche simple et ludique des chevaux et poneys de l'association par le nourrissage, le pansage, le jeu et la promenade mais également au travers de séances d'équithérapie pour tout public en situation de difficultés passagères, de troubles psychiques, sensoriels, cognitifs mais aussi de handicaps physiques, moteur, nécessitant une prise en charge thérapeutique.

En parallèle, l'association propose des ateliers pédagogiques à destination d'un jeune public, souvent en rupture sociale et/ou scolaire inscrit dans des structures éducatives et formatrices. Ces ateliers proposent des activités manuelles, permettant de développer chez ce jeune public le respect du travail, l'écoute, le travail de groupe et la cohésion.

L'objet de l'association

¹ Si vous venez de Perpignan, prenez sur la D900 la sortie Palau del Vidre puis dans le rond-point prendre la dernière sortie (contre-allée de la voie rapide).

En arrivant d'Argelès, rond-point du lycée Bourquin, enjamber la voie rapide. Dans le rond-point, première sortie et toujours tout droit.

Si vous êtes sur Saint-André, passer sous la déviation qui mène au Boulou après être passé devant le nouveau cimetière puis tourner de suite à gauche et prendre la petite montée en face. Puis toujours tout droit jusqu'au pont SNCF. Là vous verrez les panneaux indicateurs.

Pour ces trois possibilités, suivre ensuite les panneaux sur la photo.

Les équidés d'AME

AME s'appuie sur quatre équidés pour les séances d'EquiPartage : les chevaux historiques de l'association, Kiss et Choko, Canella double poney, arrivée en novembre 2023, la ponette d'origine, Babak/Baccarat, et sa comparse depuis 2023, Lady Ice.

Les temps d'entretien des équidés sont assurés par des bénévoles la plupart du temps. En l'absence de Joëlle, en novembre 2024, Manola a été engagée comme prestataire.



Le fonctionnement de l'association en quelques mots

En janvier 2024 a eu lieu la transmission des tâches administratives de Claude Cano à Joëlle Lantheaume, bénévole très engagée pour un fonctionnement optimal de l'association ... malgré sa phobie administrative ! Parce que le conseil d'administration au fonctionnement collégial ne permet pas d'assurer l'ensemble des activités et tâches au quotidien. Un appui a été assuré par la Ligue de l'Enseignement, notamment lors d'un rendez-vous, le 1^{er} février, avec la déléguée aux associations.

L'assemblée générale 2024 s'est tenue le 28 janvier au Domaine d'AME. Le conseil d'administration s'est réuni le 21 mars.

L'accueil de stagiaires est souhaité, parfois possible. Agara Garcia est venue du 30 janvier au 2 février, puis du 21 au 31 mai, par le biais du GRETA du Boulou. Joëlle a assuré son encadrement et le rendez-vous pédagogique avec sa référente du GRETA.

Les bénévoles sont mobilisés pour les actions suivantes :

- Séances d'EquiPartage : 93 heures
- Nourrissage et soins des équidés, entretien des lieux et du matériel : 834 heures
- Administratif/ Comptabilité/Réunions/Communication : 106 heures
- Travaux divers : 210 heures

Seules Joëlle et Claire-Emmanuelle ont décompté leurs heures. Un décompte exact n'est donc pas possible pour 2024.

Sont régulièrement intervenues pour le nourrissage et les soins des équidés, ainsi que l'entretien des lieux et du matériel : Prune, Myriam, Camille, Sylvie au printemps, puis Marjolaine et Ariane.

Mi-avril, Joëlle a été hospitalisée. En suivant, ses difficultés de santé et le désengagement des intervenants et des bénévoles ont entravé le fonctionnement associatif qui a « tourné au ralenti » pour la suite de l'année 2024.

Les travaux au Domaine d'AME



En 2024, le principal chantier organisé collectivement a été le râtelier à foin à partir de matériaux donnés et récupérés, en octobre, par Joëlle et Marjolaine. Des améliorations ont été apportées au bureau également en début d'année : baie vitrée, mobilier.

Les activités pédagogiques et conviviales portées par AME

Régulièrement, AME rassemble les adhérents et les bénéficiaires au Domaine d'AME, pour des temps conviviaux de partage.



Le 7 mars, AME a ouvert les portes du Domaine d'AME au grand public avec la présentation de la nouvelle intervenante équithérapeute, Annelise, une animation avec les ponettes Baccarat et Lady, un stand de boissons et la présentation de l'association aux présents (le partenariat avec Annelise ne se concrétisera pas, suite à son désistement en fin de mois pour raison personnelle).

Le 31 mai a eu lieu un goûter entre les membres bénévoles et les bénéficiaires pour la fin de stage d'Agara et le départ de Sylvie (déménagement).

La « Journée Médiation Animale », prévue le 9 juin, avait été reportée, pour cause d'intempéries, au 7 juillet, puis annulée par manque de bénévoles impliqués dans son organisation. Il était prévu un partenariat avec La Ferme qui Gigotte et l'association ATAMA de Saint-Genis, avec des animations, des stands de boissons et un snack végétarien.

Pour mieux faire connaître ses activités et ses valeurs aux voisins, en y tenant un stand, AME a participé le 7 septembre au forum des associations de Saint-André.

D'autres accueils et activités hors les murs sont en cours de préparation pour 2025.

Les atouts de l'EquiPartage

L'EquiPartage consiste à pratiquer des activités auprès et avec des chevaux, tels que du brossage, du pansage, des promenades en main, voire une simple présence auprès des animaux, pour encourager les échanges entre les équidés et des personnes qui ont besoin d'une reprise de confiance en elles, d'un positionnement dans la société, d'une mise en relation avec le vivant, etc. pour traiter des soucis de vie passagers ou sur du plus long terme.

Les séances d'EquiPartage s'adressent à des individus ou à des petits groupes d'individus, notamment via des organismes de soins aux personnes en fragilité, qui deviennent adhérents de l'association.

Les modalités de l'EquiPartage sont adaptées à chaque individu bénéficiaire, sur des séances d'environ une heure. Ces temps d'échange sont encadrés par une bénévole de l'association AME compétente dans l'approche des équidés et dans l'aide aux personnes, appuyée pour certaines séances par d'autres bénévoles de l'association.

Les séances dispensées en 2024 l'ont été dans les conditions suivantes :

Mois	Nb bénéficiaires	Intervenantes	Nb d'heures Joëlle
Janvier	3 enfants, 3 adultes	Camille, Prune, Joelle non détaillé	11 h
Février	8 enfants, 5 adultes		17 h
Mars			22 h
Avril			13 h
Mai			8 h
Juin			4 h
Juillet			4 h
Août			5 h
Septembre			6 h
Octobre			2 h
Novembre			0 h
Décembre			1 h
Totaux			93 h



L'association Animal Mieux Être a en effet pour but d'aider les personnes en souffrance en rendant la médiation animale avec les équidés accessibles à tous.

Nous souhaitons pouvoir accueillir, au Domaine d'AME, à Saint-André, le plus large public possible, notamment les personnes ayant des difficultés de santé physique, psychique, porteuses de handicaps, en difficulté sociale ou financière, des plus jeunes aux plus âgés...

Pour permettre à chacun d'accéder à des temps partagés avec nos chevaux et poneys, nous organisons des séances individuelles d'EquiPartage gratuites ou à bas prix.

Notre ambition au niveau départemental est de promouvoir l'EquiPartage pour tous, en particulier pour les personnes les plus fragiles, pour lesquelles l'accès aux soins « originaux » est quasi impossible. Nous souhaitons ainsi participer à la dynamique insufflée dans les Pyrénées-Orientales dans la prise en charge des personnes fragiles et en exclusion ou risque d'exclusion sociale.

L'appui financier des organismes publics (subventions) et de partenaires privés

AME est en perpétuel besoin d'appui financier, ne pouvant, de façon intrinsèque dégager des revenus suffisants pour assurer les soins et le nourrissage des équidés, l'entretien du Domaine d'AME, l'intervention d'une professionnelle compétente en appui aux bénévoles et les déplacements de la référente sur place.

AME (Animal Mieux Être) a obtenu en 2024 un appui de :

- l'Etat, sous forme du FDVA (fonds de dotation à la vie associative), géré par les services de la Jeunesse et des Sports des Pyrénées-Orientales - 1 500 €,
- le Département des Pyrénées-Orientales, via Pass66 – 2 000 €,
- la CPAM ,
- la commune de Saint-André – 1 000 €,
- la dotation cantonale – 500 €.

La subvention de 9 870 € reçue de la ?? était affectée à l'équithérapie, pour une demande effectuée en 2023, sur une action portée par Cynthia, équithérapeute, à qui la somme a été versée.

Des dons ont été accordés :

- Sophie Jouatte – 400 €,
- Collecte sur Clic Animaux – 75 €.

Le tout complété par les 130 € d'adhésions.

Systématiquement l'association met en avant ses spécificités :

- Non employeuse, à faible budget, intervenant en zone rurale défavorisée ;
- S'appuyant sur des bénévoles dont le nombre mérite d'être renforcé (les bénévoles sont avant tout les bénéficiaires des soins, essentiellement des personnes traversant une passe difficile de leur vie, ou en situation de fragilité chronique) ;
- Favorisant la préservation de l'environnement en apprenant aux bénéficiaires les bienfaits du contact avec les animaux et la nature environnante, dans un lieu propice au ressourcement humain ;
- Cherchant à accueillir le plus grand nombre de bénéficiaires possible, dans la limite des capacités d'accueil du lieu, des chevaux et des intervenants en EquiPartage, y compris via des structures associatives partenaires ;
- Incitant tous les bénévoles à s'impliquer dans la gouvernance de l'association, quel que soit leur état de santé, pour une meilleure connaissance de leurs besoins et une riche découverte de leurs possibles ;
- Prête à accueillir des jeunes personnes en leur offrant une première expérience dans le monde du travail, via un stage par exemple.

La demande de subvention auprès du FDVA 2 en 2024 a concerné le projet global de l'association Animal Mieux-Etre (AME), avec notamment les soins et le nourrissage des équidés du Domaine d'AME, où sont accueillis les bénéficiaires/adhérents de l'association pour les séances d'EquiPartage.

Les dépenses régulières portent sur l'alimentation et les soins des équidés, entraînant des frais toujours conséquents, parfois avec des augmentations liées aux conditions climatiques, comme le foin, qu'il a été difficile de trouver de bonne qualité et à coût raisonnable en 2023 et 2024.

En 2024 les dépenses ont été d'environ 3800 € en alimentation (foin, compléments alimentaires et floonné), 1500 € en soins (soins, vétérinaire, parage).

Les perspectives pour 2025

Pour 2025, l'intention est de bénéficier de l'appui de Manola Lloveras, professionnelle des équidés, (<https://www.manola-lloveras.com/>), pour animer les séances d'EquiPartage.

Une nouvelle demande de soutien financier de l'Etat a été déposée en février 2025 auprès du FDVA pour un montant de 2 500 €, pour « assurer les soins aux équidés et épauler la bénévole référente pour des séances d'EquiPartage fluides ». D'autres subventions sont en cours de demande.

Et surtout, les bénévoles sont les bienvenus pour continuer à faire fonctionner l'association !



Merci pour nous et pour vous !